

Paris, le 21 décembre 2015

Communiqué de presse



La biodynamie n'est pas la seule alternative à l'agriculture conventionnelle !

Les associations soussignées ont pris connaissance de la diffusion sur plusieurs stations régionales de FR3 et sur la chaîne nationale du documentaire LE VEAU, LA VACHE ET LE TERRITOIRE, petit précis de biodynamie.

Ce film est un éloge permanent de la biodynamie présentée implicitement comme la seule alternative à l'agriculture conventionnelle. Cette méthode est issue du cours de Rudolf Steiner aux agriculteurs, le document le mentionne, mais en minimisant les aspects les plus ésotériques et les plus spiritualistes de cette doctrine.

Surtout, le téléspectateur aura la sensation, après avoir vu le film, qu'agriculture biodynamique et agriculture biologique sont deux expressions qui désignent la même réalité. Or, la grande majorité sont les agriculteurs biologiques (qui pratiquent une agriculture biologique innovante issue des données de la recherche et d'expérimentation scientifiques), dont la pratique ne requiert nul recours au rythme des planètes ou à l'utilisation de cornes remplies de bouse de vache. L'un des personnages, par ailleurs épouse du principal agriculteur filmé dans ce documentaire, a été élu au poste de présidente de la Fédération nationale de l'agriculture bio; cette élection, bien relayée par le documentariste, contribue à entretenir la confusion. Mais cette distinction n'est nullement mentionnée dans le documentaire.

Respectueuses de la liberté et de l'indépendance de la presse, les associations signataires ne demandent pas la suspension de telles émissions. Elles ne se prononcent pas non plus sur la qualité des produits issus de la biodynamie. Mais elles lancent un appel pressant aux responsables des médias écrits et audiovisuels, en vue de laisser un espace d'expression aux courants de pensée qui contestent la validité des thèses sur l'agriculture issues des ouvrages de Rudolf Steiner. Les présentations qui en sont faites sont tellement unilatérales et récurrentes tant dans la presse écrite qu'audiovisuelle, que le citoyen et le consommateur ne disposent pas de la possibilité de se forger leur opinion.

CNAFAL Conseil national des associations familiales laïques

ANDPS Association noiséenne de défense et de protection contre les sectes

CLPS Cercle laïque pour la prévention du sectarisme

Jean-Marie Bonnemayre,
Président.

Manuel Messey,
Secrétaire Général Adjoint,
Co-responsable du secteur
Consommation.

Jean-François Chalot,
Secrétaire Général.

06 87 37 16 64

06 87 11 33 36

06 84 24 27 75



Le CNAFAL est agréé, organisation nationale de consommateurs depuis 30 ans. Il siège au Conseil National de la Consommation. Il est attaché à une approche sociale et citoyenne de la défense de consommateurs sans ignorer l'économie et l'exploitation de l'homme par l'homme. Son originalité est d'être non-consumériste. Il est membre de CONSO-FRANCE.

CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net



Le CNAFAL est agréé, organisation nationale de consommateurs depuis 30 ans. Il siège au Conseil National de la Consommation. Il est attaché à une approche sociale et citoyenne de la défense de consommateurs sans ignorer l'économie et l'exploitation de l'homme par l'homme. Son originalité est d'être non-consumériste. Il est membre de CONSO-FRANCE.

CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net